



## Programme de Formation Code de la route

### 1. Identification de la formation

**Intitulé :** Formation Code de la route – Catégorie B

**Public cible :** Personnes souhaitant passer l'examen du Code de la route dans un délai court.

**Objectif général :** Préparer les candidats à réussir l'examen théorique du permis de conduire en leur fournissant une formation intensive sur les règles du Code de la route.

**Durée de la formation :** 2 jours (14 heures).

### **Jour 1 : Introduction et Bases du Code de la Route**

**Matin : 9h00 - 12h30 (3h30)**

#### **1. Accueil et introduction à la formation**

- Présentation du programme et des objectifs.
- Explication du déroulement de la journée et du matériel utilisé.
- Rappel des attentes de l'examen du Code de la route.

#### **2. Les bases de la signalisation routière**

- Objectifs : Apprendre à reconnaître et comprendre les différents types de panneaux de signalisation.
- **Contenu :** Panneaux de danger, de prescription (obligation, interdiction, indication), et de direction.
- **Méthodes pédagogiques :** Utilisation de visuels (diapositives, vidéos), quiz interactifs.

#### **3. Les règles de circulation**

- Objectifs : Assimiler les règles de priorité, les distances de sécurité et les comportements en présence de piétons, cyclistes, etc.
- **Contenu :** Les priorités à droite, les rond-points, les intersections, les règles de stationnement.
- **Méthodes pédagogiques :** Études de cas pratiques, simulations en groupe.

**Pause déjeuner : 12h30 - 13h30 (1h)**

**Après-midi : 13h30 - 17h00 (3h30)**

#### **4. Les comportements sécuritaires et la prévention**

- Objectifs : Comprendre les enjeux de la sécurité routière.
- **Contenu :** L'alcool au volant, l'usage du téléphone, la vitesse, la conduite en fonction des conditions climatiques.
- **Méthodes pédagogiques :** Vidéos pédagogiques, débat interactif.



## 5. Les différents types de routes et leur signalisation spécifique

- **Objectifs** : Maîtriser les spécificités de la conduite en agglomération, sur autoroute, et sur routes nationales.
- **Contenu** : Les règles sur les autoroutes, les zones de circulation piétonne, les routes à accès limité.
- **Méthodes pédagogiques** : Cartes interactives, simulations.

**Exercice pratique en fin de journée** : Test rapide sur la signalisation et les règles de circulation avec des retours personnalisés.

---

## Jour 2 : Approfondissement et Révisions Intenses

**Matin : 9h00 - 12h30 (3h30)**

### 1. Rappel des fondamentaux et révisions

- **Objectifs** : Revoir les principales erreurs souvent commises dans l'examen du Code de la route.
- **Contenu** : Correction des exercices réalisés la veille, révision des points complexes.
- **Méthodes pédagogiques** : Questions-réponses, exercice de groupe.

### 2. Les situations complexes

- **Objectifs** : Aborder les situations particulières (circulation de nuit, conduite sous la pluie, etc.).
- **Contenu** : Les feux de signalisation, les comportements en situation d'urgence, la conduite sur routes glissantes.
- **Méthodes pédagogiques** : Cas pratiques, mise en situation.

**Pause déjeuner : 12h30 - 13h30 (1h)**

**Après-midi : 13h30 - 17h00 (3h30)**

### 3. Entraînement intensif et simulation de test

- **Objectifs** : Préparer les apprenants à l'examen final en reproduisant les conditions réelles.
- **Contenu** : Un test blanc complet, sur ordinateur ou via un simulateur, en conditions d'examen.
- **Méthodes pédagogiques** : Correction collective et individualisée, explication des erreurs fréquentes.

### 4. Évaluation finale et conclusion

- **Objectifs** : Évaluer les acquis et préparer l'apprenant à l'examen officiel.
- **Contenu** : Un test final sous forme de QCM similaire à l'examen officiel (40 questions sur la signalisation, les règles de circulation, et la sécurité routière).
- **Méthodes pédagogiques** : Évaluation de la progression via le test final, discussion des résultats et conseils pour la réussite à l'examen.



---

## Modalités d'évaluation et de suivi

- **Évaluation continue** : Chaque session est suivie de petits quiz et d'exercices pour évaluer la progression des apprenants.
  - **Test final** : Le dernier test sert à simuler l'examen officiel, avec une correction personnalisée.
  - **Suivi post-formation** : Des ressources complémentaires (accès à une plateforme en ligne, suivi des erreurs fréquentes) sont fournies aux apprenants.
- 

## Moyens pédagogiques et techniques

1. **Supports pédagogiques** :
  - Utilisation de logiciels de simulation en ligne.
  - Fiches pédagogiques imprimées et disponibles en ligne.
  - Vidéos explicatives et interactives pour chaque thème abordé.
  - Questions-réponses en direct avec les formateurs.
2. **Matériel et infrastructure** :
  - Salles de formation équipées de vidéo-projecteurs et TV.
  - Plateformes d'entraînement au Code de la route en ligne ENPC EDISER, accessibles pour révisions supplémentaires.

## 8. Indicateurs de qualité

Taux de satisfaction des apprenants : 92 % (basé sur les questionnaires de satisfaction collectés en 2024 sur 77 avis).

## 9. Tarifs et financement

Coût de la formation : 199 euros

Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et à d'autres dispositifs de financement.

## 10. Attestation et certification

Attestation de suivi de formation remise à l'issue de la formation.

Certification du code de la route délivrée après réussite de l'examen théorique.

## 11. Qualité et amélioration continue

Système de recueil des retours d'expérience des apprenants (questionnaires de satisfaction vroom vroom).

Analyse des retours pour maintenir et améliorer la qualité de la formation.



## Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation :  
Obtention de l'examen du Code de la route

### Modalités d'obtention du permis de conduire – Code de la route

#### Conditions préalables pour s'inscrire à l'examen du Code de la route :

1. **Avoir au moins 17 ans** : L'examen du Code de la route peut être passé dès l'âge de 17 ans, mais il faut attendre 18 ans pour pouvoir obtenir le permis de conduire.
2. **Avoir un justificatif de participation à une formation (facultatif pour les candidats en ligne)** : Bien que la loi n'exige pas de formation spécifique avant de passer l'examen du Code, une préparation est fortement conseillée. Dans le cadre de ta formation, la participation au stage accéléré de 2 jours permet de valider une préparation de qualité.
3. **Permis de conduire provisoire ou en candidat libre** : Les candidats peuvent passer l'examen du Code en candidat libre ou via une auto-école. Dans tous les cas, il faut être inscrit auprès de l'organisme habilité (auto-école, centre d'examen agréé, etc.).

#### Modalités d'inscription à l'examen du Code de la route :

- **En ligne** : Les inscriptions se font principalement sur des plateformes agréées (comme La Poste, ou le site officiel du gouvernement), où tu peux t'inscrire directement en tant que candidat libre ou via une auto-école partenaire.
- **En auto-école** : Si les apprenants choisissent une auto-école pour la préparation au Code, cette dernière se charge généralement de l'inscription à l'examen.

Une fois inscrit, un **rendez-vous à l'examen** est fixé selon les créneaux disponibles dans le centre d'examen choisi.

---

## Déroulement de l'épreuve du Code de la route

### 1. Présentation générale de l'examen du Code de la route

- **Durée** : L'examen du Code de la route dure environ **30 minutes**.
- **Format** : L'épreuve se compose de **40 questions à choix multiples (QCM)** portant sur les règles de circulation, la signalisation, la sécurité routière, et les comportements à adopter au volant.
- **Score de réussite** : Pour réussir l'examen, il faut obtenir un score d'au moins **35 bonnes réponses** sur 40 questions. Cela signifie qu'il est possible de faire 5 erreurs maximum.



## 2. Les catégories de questions :

Les 40 questions sont réparties en plusieurs catégories :

- **La signalisation routière** (panneaux, marquages au sol, feux de circulation).
- **Les règles de circulation et de priorité** (passage à niveau, intersections, rond-points, priorités, stationnement).
- **Les comportements sécuritaires** (alcool au volant, téléphone, vitesse, risques de conduite).
- **La conduite en situation** (conduite de nuit, conduite sous la pluie, en agglomération ou sur autoroute).
- **Les mécanismes de sécurité** (dispositifs de sécurité du véhicule, distance de sécurité, comportement en cas d'urgence).

## 3. Déroulement de l'épreuve :

L'examen se déroule sous forme de **QCM** électronique. Le candidat est assis devant un terminal informatique et doit répondre à 40 questions. Chaque question a plusieurs réponses possibles, mais une seule est correcte. Voici comment cela se passe :

- **Les questions** sont posées de manière claire et simple.
- **Le temps imparti** est de 30 minutes. Il n'y a pas de limite de temps pour chaque question.
- **Réponses** : L'examen peut être fait en français ou dans une autre langue (selon l'option choisie à l'inscription, si l'examen est disponible dans la langue souhaitée).
- **Les résultats** sont affichés immédiatement après la soumission des réponses.

## 4. Critères de notation :

- Chaque bonne réponse vaut **1 point**.
- Un **score minimum de 35 bonnes réponses** sur 40 est requis pour réussir l'examen. Il est donc permis de faire **5 erreurs maximum**.

Les candidats qui échouent peuvent se représenter à l'examen, mais il faut attendre un délai de **24 heures** entre chaque présentation.

---

## Modalités de délivrance du résultat de l'examen

- **Le résultat** est communiqué 24 heures après l'examen sous forme de **attestation de réussite** ou de **non-réussite**.
- Si l'apprenant est **réussi**, une **attestation de réussite** est délivrée. Cette attestation permet de poursuivre la formation pour le permis de conduire (partie pratique).
- Si l'apprenant échoue, il peut se réinscrire à l'examen. Les résultats sont communiqués par voie électronique et peuvent être consultés en ligne.



## Emplois nécessitant uniquement le Code de la route

Certains emplois n'exigent pas forcément que le candidat soit titulaire du permis de conduire, mais une bonne maîtrise du Code de la route est indispensable pour garantir la sécurité de l'utilisateur sur le terrain. Voici quelques exemples :

- **Opérateur(trice) en logistique :**
  - Les entreprises de transport et de logistique recherchent des personnes ayant une bonne connaissance des règles de circulation, même pour des rôles qui ne nécessitent pas la conduite de véhicules lourds.
  - **Exemple de tâches :** Gérer les plannings de livraison, aider à la planification des trajets, vérifier les conformités des itinéraires avec les règles de circulation.
- **Agent de sécurité routière :**
  - Ce métier peut concerner des postes où la personne doit faire appliquer le Code de la route (sur les chantiers, lors de contrôles de sécurité, ou encore sur des postes de gestion de la circulation).
  - **Exemple de tâches :** Assurer la sécurité sur les routes, mettre en œuvre les normes de sécurité sur les chantiers, effectuer des contrôles de sécurité sur les véhicules.
- **Postes dans la vente automobile :**
  - Les concessionnaires automobiles, les garagistes ou encore les services après-vente recherchent des personnes connaissant bien le Code de la route, surtout pour des postes de conseiller commercial ou gestionnaire de flotte.
  - **Exemple de tâches :** Conseiller les clients sur les règles de sécurité routière, vendre des véhicules adaptés aux besoins des clients (en tenant compte des règles de circulation et des normes environnementales).

## Suite de parcours après le Code de la route :

### 1. Obtention du permis de conduire (permis B)

- **Préparation pratique :** Après avoir réussi le Code de la route, la suite du parcours consiste en l'apprentissage de la conduite (via un stage de conduite avec une auto-école). Cela inclut :
  - **Heures de conduite :** En fonction de l'expérience du candidat, un minimum de **20 à 40 heures de conduite** est recommandé, voire plus pour ceux qui ont besoin de plus de temps pour acquérir les compétences nécessaires.
  - **Examen pratique :** À la fin de la formation pratique, le candidat devra passer l'examen pratique du permis de conduire. Cela consiste à démontrer ses capacités à conduire un véhicule dans diverses situations (en ville, sur autoroute, stationnement, etc.).